

# **Une Haïti nouvelle est possible : quelques éléments de réflexion pour construire un nouveau système**

Texte publié le 4 septembre 2018 dans *Le Nouvelliste*, Haïti :

<https://lenouvelliste.com/article/192216/une-haiti-nouvelle-est-possible-quelques-elements-de-reflexion-pour-construire-un-nouveau-systeme>

Revenant d'un voyage en Haïti au début du mois d'août dernier, j'ai pu prendre la mesure de la dégradation des conditions politiques, sociales et économiques dans le pays, particulièrement après les événements des 6 et 7 juillet derniers qui ont semblé en prendre plus d'un par surprise, par leur violence et leur ampleur, mais qui paraissent pour d'autres comme un dur réveil face à une situation intenable dans laquelle vit au quotidien la grande majorité des citoyens du pays.

Beaucoup a été dit, beaucoup a été écrit sur cette situation qui ne laisse aucun citoyen, aucun observateur indifférent, qu'il soit haïtien ou étranger. Il n'est donc pas nécessaire de s'éterniser à décrire cette situation. Une synthèse suffit pour camper le décor : une pauvreté qui gagne de plus en plus de terrain, des inégalités sociales qui ne cessent de s'accroître (si on se base sur son indice de Gini, Haïti est l'un des pays les plus inégalitaires au monde), une nation au bord de l'éclatement, une corruption devenue mode de vie, une impunité qui fait croire que la justice n'existe pas dans cette société, un simplisme et une improvisation qui s'érigent de plus en plus en philosophie de gouvernance, des liens sociaux qui nous renvoient au Moyen Âge, l'effritement des valeurs fondamentales du vivre-ensemble, et j'en passe. Tout cela amène même les esprits les plus lucides au pays à mettre en doute la capacité de notre forme de démocratie à apporter des remèdes efficaces à ces grands maux qui affectent Haïti.

## **Un système qui a fait son temps et qui en appelle un autre**

Il faut bien l'appeler par son nom, ce qui s'est produit au début du mois de juillet dernier comporte bien des attributs d'une insurrection. D'aucuns en disent qu'elle était spontanée et d'autres soutiennent au contraire qu'elle était programmée. Peu importe l'option retenue pour expliquer ces événements, force est de reconnaître qu'il s'est passé quelque chose de grave dans le pays, qui ressemble étrangement à une rupture du lien social qui nous unit, à la remise en question virulente d'un statu quo qui allonge chaque jour la liste des mécontents et des laissés-pour-compte, au rejet massif d'un système qui n'a pas pu conduire au progrès social, au mieux-être partagé et au développement économique du pays. Un système qui n'a pas su protéger les citoyens de ce pays. Nous sommes donc devant un système qui ne peut plus être bricolé ni maquillé pour cacher ses failles et ses laideurs. Des cris fusent de toutes parts dans la société pour réclamer un nouveau système qui puisse garantir la paix sociale, l'état de droit, la justice sociale, l'amélioration des conditions de vie, ce, sur l'ensemble du territoire et pour tous les citoyens.

Sans verser dans l'autoflagellation, la situation vers laquelle le pays évolue depuis les 30 dernières années au moins renforce chez les générations concernées le sentiment d'un échec collectif, même lorsque les succès individuels sont nombreux tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du pays. Ce constat d'échec devrait nous forcer à l'humilité et au « tèt ansanm » afin de tenter de trouver notre voie de peuple et de tracer un meilleur avenir pour les générations futures. En effet, depuis deux siècles, nous cherchons notre voie sans jamais la trouver. Des millions de concitoyens ont toujours été laissés pour compte et leur nombre augmente de jour en jour, ce qui constitue une forme de déni de citoyenneté qui remet en cause notre propre devise : « Liberté, égalité, fraternité ». En effet, de quelle liberté s'agit-il quand la grande majorité éprouve des difficultés à satisfaire les besoins de base (manger, dormir, boire, s'éduquer, se soigner, travailler)? Que veut dire le mot « égalité » quand la loi n'est pas une pour tous, quand la justice est rendue au plus offrant, quand les détenteurs des pouvoirs politiques et économiques conçoivent ou commanditent des règles du jeu et des lois sur mesure pour se donner des privilèges indus? Peut-on parler de fraternité quand une infime minorité confisque sans partage la grande majorité de la richesse nationale, laissant dans une misère infrahumaine un nombre grandissant de concitoyens et au mépris de la solidarité sociale qui sert de ciment à toute société conviviale?

### **Des ingrédients pour construire un nouveau système**

Construire un nouveau système, c'est l'œuvre d'architectes sociaux, de bâtisseurs. En effet, cela ne prend pas moins que des bâtisseurs de nation pour sortir Haïti de la situation difficile dans laquelle elle se trouve depuis des décennies et qui se manifeste aujourd'hui de manière si criante. Car c'est de cela qu'il est question : des personnes capables d'imaginer, de concevoir, de planifier, d'implémenter un nouveau système porteur de progrès social, de mieux-être généralisé et de développement inclusif. Quoi qu'on en dise, le pays regorge d'initiatives généreuses et positives d'envergure mais très peu bruyantes. Il faudra donc les mettre en réseau pour les soutenir, les renforcer, les promouvoir et les présenter en exemple afin d'inspirer d'autres groupes qui cherchent à s'investir dans le bon, le bien et le beau. Pour aussi montrer aux sceptiques que le bien commun est possible et que la fraternité n'est pas seulement une utopie en Haïti. Nous ne partirions donc pas de zéro!

Pour esquisser les contours d'une Haïti nouvelle, il faudrait revisiter notre devise : « Liberté, égalité, fraternité » et lui donner un contenu plus tangible, inscrit dans l'action véritable. Cela devrait débiter par une acceptation dans les faits (au-delà de la règle du droit) du principe d'égalité de tous les Haïtiens, sans égard à leur âge, leur sexe, leur origine sociale ou géographique, leur lieu de résidence, la couleur de leur peau, etc. Cela nous amènerait à construire une communauté de destin fondée sur la non-discrimination et le partage de la citoyenneté. Tout cela consiste à ériger un état de droit : droit à la justice (lutte contre l'impunité), droit à la sécurité, droit à l'éducation, droit à la santé, droit au travail. Cela signifie également un engagement de tout un chacun – individus et entreprises – d'assumer ses

responsabilités citoyennes, par exemple en respectant scrupuleusement la loi et en payant ses impôts.

Cette notion d'égalité doit être incarnée par un État défenseur de l'intérêt général et promoteur du bien commun. Un État qui donne l'exemple, qui ne vole pas, qui respecte les deniers publics, qui adopte un train de vie sobre, qui est juste dans l'allocation des ressources budgétaires à travers les 10 départements du pays et les différents secteurs de la vie nationale (un budget de santé de 5 % du budget global exprime le peu d'attention porté par l'État au capital humain). Un État qui fait appel le plus possible à l'engagement social des citoyens tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du pays pour certaines tâches que le pays n'a pas les moyens de payer. Un État qui respecte la loi en considérant que « nul n'est au-dessus de la loi », qui bannit l'impunité. Un État qui défend avec compétence et intégrité les intérêts du pays dans ses relations internationales, encore faut-il que ces intérêts soient bien compris. Un État stratège qui crée les conditions propices au développement des affaires, qui combat les monopoles en favorisant la libre concurrence, qui accompagne les entrepreneurs sociaux et économiques créateurs de valeurs et de richesses. Un État qui fait de la création d'emplois la pierre angulaire de son action afin de combattre le chômage et de permettre aux citoyens de vivre dans la dignité. Un État qui se met au-dessus des groupes d'intérêts particuliers afin de jouer le rôle d'arbitre et de défenseur de l'intérêt général. Un État résolument tourné vers les services aux citoyens plutôt que vers des structures lourdes et budgétivores contribuant très peu au progrès social, au mieux-être généralisé et au développement.

C'est Alexis de Tocqueville qui disait : « Veiller au bien-être du voisin d'en face n'est pas seulement bon pour l'âme. C'est bon aussi pour les affaires » (cité dans [1]). Et Joseph E. Stiglitz, Prix Nobel d'économie et ancien économiste en chef de la Banque mondiale de renchérir [2] : « Les riches ne vivent pas sous vide. Ils ont besoin d'avoir autour d'eux une société qui fonctionne pour maintenir leur position ».

Cette égalité dont il est question ici ne se pose pas uniquement en des termes stricts de droit. C'est aussi une question hautement économique dans son lien avec les inégalités sociales. En effet, selon le Fonds monétaire international, les pays les plus égalitaires ont de meilleurs résultats : ils ont une croissance plus forte et sont plus stables. Toujours selon Stiglitz [3], « Nulle part la confiance n'est plus importante qu'en politique et dans la vie publique. C'est un domaine où il nous faut agir ensemble. Il est plus facile de mener une action commune quand la plupart des acteurs sont dans des situations semblables – quand nous nous trouvons presque tous, sinon sur le même bateau, du moins dans des embarcations de taille assez proche. » Cohésion sociale oblige! Aussi constate-t-il que « la hausse de l'inégalité s'alimente elle-même en érodant notre système politique et notre mode de gouvernement démocratique » [4].

### **La place de la démocratie dans le nouveau système**

C'est en nous référant à cette dernière idée de Stiglitz que nous pouvons expliquer en grande partie les déboires de la démocratie en Haïti, reconquise de haute lutte après des décennies

de régimes autoritaires qui – il faut bien se le rappeler – n’avaient pas conduit au développement économique du pays ni au mieux-être de la population, et ce sont là des euphémismes. Pire encore, la situation que nous déplorons aujourd’hui est la conséquence directe de cette longue période de dictature qui n’a été ni éclairée ni progressiste, mais qui a laissé des pans entiers de populations vivant dans une pauvreté absolue, autant dans les grandes villes du pays que dans les régions rurales.

Le souvenir que j’en ai gardé en tant qu’adolescent, c’est celui d’un semblant d’ordre fondé sur la répression outrancière, la violation systématique des droits de la personne, un système de privilèges et de passe-droit qui détruisait le principe même d’égalité entre les citoyens, sans compter les nombreux assassinats pour motifs politiques. La loi n’était pas une pour tous, elle s’appliquait différemment selon que l’on était proche du pouvoir ou simple citoyen : un vrai système de « deux poids, deux mesures ». La liberté d’expression et de réunion y était un luxe que le pays ne pouvait pas se payer, ce qui encourageait les jeunes épris de liberté et d’idéal à s’enfuir du pays pour mieux s’épanouir. Ce qui était un départ temporaire pour laisser passer la tempête s’est vite transformé en une fuite massive et sans retour des cerveaux, en partie responsable de nos déboires d’aujourd’hui.

Évidemment, la parodie de démocratie que nous expérimentons aujourd’hui soulève aussi bien des questions. Car la démocratie, même bien appliquée, comporte aussi ses limites intrinsèques. Dans le cas d’Haïti, la démocratie qui s’y pratique nous amène à nous interroger sur l’abus de liberté de parole et d’action au regard de la loi et des droits de la personne, sur la transparence des procédures d’exercice du pouvoir à tous les niveaux, sur la rationalité et la transparence des choix des candidats aux postes électifs, sur le faible taux de participation aux élections nationales et locales, sur la reddition de comptes des élus dans l’exercice du pouvoir, etc. En dépit de ces manquements, la démocratie, en tant qu’idéal d’organisation sociale à atteindre, demeure le moins mauvais des systèmes et celui qui nous permettrait plus certainement d’atteindre les idéaux de liberté, d’égalité et de fraternité qui constituent notre devise. Ce qui reste à faire, c’est de définir ensemble la forme de démocratie qui convient le mieux à notre culture sociologique et politique, puis de l’incarner dans des institutions capables de la mettre en œuvre.

Plusieurs penseurs se sont penchés sur la question de la démocratie et de la distribution du pouvoir. À ce sujet, le mathématicien et philosophe écossais Bertrand Russell, Prix Nobel de littérature, a écrit [5] : « Ramenée à l’essentiel, la démocratie est l’idée de diffuser le pouvoir parmi tout le peuple afin de prévenir les maux qu’engendre le fait de concentrer tant de pouvoir dans les mains d’une seule personne. Mais, cette définition du pouvoir n’est efficace que si les électeurs s’intéressent à ce qui est en jeu. » Russell a aussi mis en garde contre la tyrannie de la majorité afin de prendre en compte les aspirations des groupes minoritaires, dont les populations vivant dans les régions et qui auraient des aspirations spécifiques. C’est sur la base de cette pensée qu’il a mené un vibrant plaidoyer en faveur de la décentralisation et des gouvernements locaux : « Il est de la plus haute importance que sur des questions à propos desquelles l’uniformité de point de vue n’est pas absolument nécessaire, la majorité s’abstienne d’imposer sa volonté » [6].

## **Mais quelle démocratie?**

Ces réflexions nous portent à croire que le nouveau système devrait être fondé sur une démocratie fonctionnelle, décentralisée, reposant sur des institutions robustes et un certain nombre de consensus sociaux qui rendent le pays gouvernable sur la longue durée. Une démocratie qui ne se limite pas à la seule tenue d'élections périodiques souvent non libres ni équitables. Mais une véritable démocratie fonctionnelle fondée sur le choix et le remplacement du gouvernement par des élections libres et équitables, la participation active des citoyens à la vie politique et civile, la protection des droits de la personne de manière indiscriminée, l'état de droit dans lequel les lois et procédures s'appliquent à tous les citoyens. Une démocratie qui rend possible l'exercice de la liberté de sortir de la pauvreté. Une démocratie qui concrétise l'égalité devant la loi et qui sert de socle à la lutte contre les inégalités sociales, politiques et économiques. Une démocratie qui favorise l'équité et l'égalité des chances. Une démocratie qui respecte l'état de droit et qui favorise la libre entreprise, dans le respect de la loi et dans la protection absolue du droit de propriété.

## **Pas de bons édifices sans de bons matériaux**

Construire un nouveau système, bâtir une nouvelle nation, réaliser une nouvelle Haïti, exigent une vision claire et partagée de ce que pourrait être ce nouvel édifice national. Cela prend avant tout un beau plan. Mais, quelque extraordinaire que puisse être ce plan, il ne pourra pas donner lieu à un édifice qui résiste au temps et aux intempéries s'il est construit avec de mauvais matériaux, non résistants, non fiables, non durables. Dans le cas d'une nation, le principal matériau demeure les citoyens qui doivent incarner les idéaux, les valeurs, les aspirations et les institutions de la République. N'a-t-on pas toujours dit que c'est avec des démocrates que l'on fait la démocratie? En effet, c'est avec des citoyens bien constitués, épris de liberté, de justice et d'humanité que nous pouvons former une nation de « liberté, égalité, fraternité ». C'est avec des citoyens honnêtes, épris de justice et d'équité, que nous pouvons créer un système de justice pour conduire à l'état de droit. C'est avec des citoyens qui ont le sens de l'honneur et qui respectent la parole donnée que nous pouvons construire un système économique et social basé sur la confiance et créateur de prospérité inclusive.

Pour y parvenir, il nous faut agir sur notre système éducatif et sur notre culture, qui sont les moules généralement utilisés pour forger les citoyens d'une société. Il nous faut en effet un système éducatif qui inculque des valeurs nouvelles de responsabilité citoyenne et d'intégrité personnelle, en faisant la promotion d'une éthique des moyens selon laquelle la fin ne justifie pas les moyens. Une éthique des moyens qui prend le contrepied du « degaje pa peche ». Une éthique publique qui condamne la réussite quand elle se fait aux dépens des autres et des règles établies. Une éthique de la réussite qui sanctionne ceux qui veulent se faire passer pour « intelligents » en recourant à la fraude pour atteindre leur objectif. Une éthique citoyenne qui apprend à respecter les règles établies plutôt que de chercher à tout prix à les contourner pour atteindre ses fins.

À un moment où une partie de l'opinion publique parle de plus en plus de réforme constitutionnelle, les questions qui viennent d'être soulevées revêtent une importance capitale. En effet, est-ce parce que nos constitutions sont mauvaises qu'elles sont violées, ou parce que nous avons une culture de violation des règles établies que nous avons violé toutes nos constitutions? La réponse se trouve dans notre machine à fabriquer des citoyens pour la nation : notre système éducatif et notre culture. Mettons-nous à la tâche pour trouver la voie de lendemains meilleurs pour les générations présentes et futures, ce qui a toujours guidé et guide encore l'action du Groupe de réflexion et d'action pour une Haïti nouvelle (GRAHN)!

## Références

- [1] J. E. Stiglitz, *La grande fracture : les sociétés inégalitaires et ce que nous pouvons faire pour les changer*, Éditions Les Liens qui Libèrent, 2015, page 124.
- [2] *Ibid.*, page 126.
- [3] *Ibid.*, page 133.
- [4] *Ibid.*, page 153.
- [5] B. Russell, *Idéaux politiques*, Éditions Écosociété, Montréal, 2016, page 66.
- [6] *Ibid.*, page 67.

Samuel Pierre  
Président de GRAHN-Monde